

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DU 24/04/09

L'an deux mil neuf, le 24 avril, Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sur la convocation et sous la présidence de Monsieur FOURNIOL Olivier, Maire.

Date de la convocation : le 16 avril 2009

Présents : FOURNIOL Olivier - THEOULE Jacques - GIRAUD Jean Marc - COURTIAL Claude - HILAIRE Laurent - VEAU Eric - PHILIBERT Monique

Absentes excusées : NURY Denise - VERON Stéphanie - MARSAL Odile.

Une visite de l'école et de l'ancienne salle des jeunes a eu lieu avant la présente réunion afin de faire connaître le patrimoine communal aux élus qui le désiraient.

Délibération :

Objet : Transmission par voie électronique des actes soumis au contrôle de légalité

M. Le Maire expose au Conseil Municipal la possibilité de transmettre par voie électronique aux services préfectoraux les actes soumis au contrôle de légalité. Suite à cette transmission la préfecture prend connaissance des actes dématérialisés et un accusé de réception électronique est délivré pour chaque acte.

Une convention entre la commune et la préfecture est nécessaire.

Après avoir pris connaissance de la procédure et en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve la convention et mandate Monsieur le maire pour signer et mettre en œuvre la dite convention.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Divers :

Le point sur les projets en cours :

- Salle socio-culturelle : le permis de construire est accordé, nous attendons la confirmation des financements pour lancer la consultation des entreprises.

- Crèche : mise en place en cours, ouverture espérée pour la rentrée de septembre.

- Travaux de captage de la source Vergnes : reprise du chantier après les intempéries avant la fin du mois (finition piste et captage), suivront la construction du local technique (avant l'été) et le raccordement du réseau (septembre).

La séance est levée à 23h30.